



**CHARTRE VERRIÉROISE  
D'ENGAGEMENT COMMUNAL  
DANS LE PCAET  
(PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL)  
DE LA COMMUNAUTÉ PARIS-SACLAY  
2019-2024**

# CHARTRE COMMUNALE D'ENGAGEMENT DANS LE PLAN CLIMAT

Entre :

La commune de Verrières-le-Buisson, représentée par son Maire, François Guy Trébulle

Et

La Communauté Paris-Saclay, représenté par son Président, Grégoire de Lasteyrie,

## **Le Plan Climat - Air - Energie Territorial**

La Communauté Paris-Saclay a adopté son Plan Climat Air Energie Territorial le 26 juin 2019. C'est un projet partenarial qui comprend 126 actions pour les 6 prochaines années (2019-2024)

La Communauté Paris-Saclay ne peut agir seule sur son territoire pour lutter contre le réchauffement climatique et pour la transition écologique. Compte-tenu des enjeux et des changements que cela demande dans les modes de vie, les activités, l'urbanisme, les façons de produire et de consommer, l'implication volontariste des communes aux côtés de l'agglomération est indispensable.

Le Plan Climat se fixe les objectifs suivants à l'horizon 2030 :

- Diminuer de 34 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2012 ;
- Diminuer de 24 % les consommations d'énergie par rapport à 2012 ;
- Porter à 20 % la part de production d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique locale
- Réduire de 60 % les émissions de NOx dans les transports et le résidentiel
- Réduire de 48 % les émissions de PM10 dans les transports et le résidentiel

**Pour atteindre ces objectifs, le Plan Climat est structuré autour de 9 axes :**

- A. Réduire la consommation d'énergie des bâtiments
- B. Se déplacer mieux et moins
- C. Développer une économie circulaire
- D. Agir au quotidien pour changer ensemble
- E. Préserver les ressources naturelles et favoriser une agriculture locale durable
- F. Produire et distribuer des énergies renouvelables et citoyennes
- G. Aménager et urbaniser autrement pour une meilleure qualité de vie
- H. Vers des services publics exemplaires
- I. Financer, suivre et faire vivre le Plan Climat

La Communauté d'agglomération de Paris – Saclay et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) d'Ouest Essonne animeront un réseau air – énergie – climat constitué des référents de chaque commune. Cela permettra de partager les bonnes expériences des communes, de coopérer pour mettre en œuvre conjointement des actions et de se rassembler pour communiquer sur des actions communes.

## **La démarche de Verrières-le-Buisson**

De longue date, la ville de Verrières est engagée dans la protection de l'environnement et le développement durable. La commune a poursuivi sa lancée avec la démarche "Agissons pour demain", démarche participative visant à adapter le Plan climat-Air-Energie de la Communauté Paris-Saclay au territoire de Verrières-le-Buisson, en tenant compte des idées et des projets des habitants.

La participation s'est inscrite dans le cadre d'une "Charte de participation" du public afin de garantir l'accès à l'information, la bonne tenue des échanges et le respect de la démarche d'élaboration de bout en bout.

Après la réunion de lancement (le 13 avril 2021), des groupes de travail thématiques ont été organisés afin qu'émergent des projets concrets. Tous ces groupes de travail ont été réalisés en visioconférence compte tenu de la crise sanitaire. Pour élargir la participation au plus grand nombre et permettre à chacun de s'exprimer sur les projets proposés, une consultation en ligne a été également mise en place sur une plateforme dédiée.

A l'issue de cette démarche participative, 40 fiches-projets ont été retenues et soumises, par questionnaire, à l'appréciation des Verriérois. Les projets ayant recueilli la faveur des habitants, ainsi que les projets à l'étude ou déjà mis en œuvre par la ville ("coups partis") ont été intégrés à la charte communale.

Ces projets sont classés selon trois thématiques d'action, à partir desquelles était structurée la démarche "Agissons pour demain" :

### **A - Améliorer les usages de l'énergie**

A1-Economiser l'énergie

A2-Produire ou utiliser des énergies renouvelables

L'objectif est de poursuivre et améliorer la rénovation énergétique sur l'ensemble des bâtiments (logements, commerces, établissements publics..) en recherchant des aides et des conseils adaptés à chaque situation, ainsi que d'intensifier la production d'énergie renouvelable (photovoltaïque..) et l'utilisation d'énergie verte.

### **B - Agir ensemble pour consommer autrement**

B1-Préserver les ressources naturelles et favoriser une agriculture locale durable (Alimentation)

B2-Réduire la production de déchets

B3-Informer, sensibiliser, animer... pour changer ensemble

L'objectif est d'adapter la consommation, (en famille, en collectivité, en entreprise) : éviter le gaspillage des ressources, réduire les déchets, privilégier le recyclage et le développement des circuits courts.

### **C - Penser la ville de demain**

C1-Aménager en préservant l'environnement pour une meilleure qualité de vie

C2-Se déplacer mieux et plus sobrement

L'objectif est de mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature pour adapter la ville au réchauffement climatique, anticiper et accompagner l'évolution des comportements en matière de déplacements, et adapter les règles d'urbanisme pour mieux protéger la santé des habitants et le patrimoine naturel.

### **A travers cette charte, la commune de Verrières-le-Buisson s'engage à :**

- Nommer au moins un référent Climat-Air-Energie parmi ses élus ou dans ses services
- Participer aux réunions du réseau des référents Climat-Air-Energie (Comité technique du Plan Climat, groupes de travail,...) et partager ses expériences ;
- Participer au Comité de Pilotage du Plan Climat ;
- Adopter et mettre en œuvre un plan d'actions communal s'inscrivant dans les axes du Plan Climat (plan détaillé ci-après) ;
- Promouvoir le Plan Climat auprès de ses partenaires ;
- Valoriser et faire connaître les actions qu'elle mène, en particulier sur le site [agissonspourleclimat.fr](http://agissonspourleclimat.fr).

**A travers cette charte, la Communauté Paris-Saclay s'engage à :**

- Valoriser et faire connaître les actions menées par la commune et concourant aux objectifs du Plan Climat ;
- Animer et coordonner le réseau des référents Climat-Air-Energie ;
- Soutenir la mise en œuvre d'actions collectives intéressant plusieurs communes ;
- Fournir à la commune les supports de communication pour la mise en valeur des actions collectives menées.

## PLAN D' ACTIONS COMMUNAL

Sur la période 2019 - 2024, la commune s'engage à mettre en place les actions suivantes (détail des actions en annexe 1) :

*Tableau récapitulatif des actions*

| <b>THEME A / AMELIORER LES USAGES DE L'ENERGIE</b>   |    |  |                    |              |
|--|----|--|--------------------|--------------|
| Numéro   |    | Action   | N° action<br>PCAET | AXE<br>PCAET |
| <b>A1/ ECONOMISER L'ÉNERGIE</b>  |    |  |                    |              |
| A1   | 1  | Encourager les Verriérois à la rénovation énergétique des logements  | 12 ; 13; 14        | A            |
| A1   | 2  | Soutenir les ménages en situation de précarité énergétique   | 9                  | A            |
| A1   | 3  | Réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux  | 1 ; 8              | A            |
| A1   | 4  | Encourager l'usage de matériaux bio-sourcés  | 3 ; 109            | A ; G        |
| A1   | 5  | Sensibiliser et former les services à l'éco-responsabilité   | 120                | H            |
| A1   | 6  | Assurer un suivi énergétique du patrimoine communal et valoriser les actions d'économies d'énergie   | 116 ; 119          | H            |
| A1   | 7  | Réduire les consommations d'énergie dans l'éclairage public  | 117                | H            |
| <b>A2/ PRODUIRE OU UTILISER DES ENERGIES RENOUVELABLES</b>                                 |    |  |                    |              |
| A2   | 8  | Développer la production d'énergie renouvelable sur le territoire de la commune (bâtiments et terrains communaux, copropriétés, coopérative citoyenne...)  | 103 ; 98           | F            |
| A2   | 9  | Augmenter la part d'énergie décarbonée "issue de procédés renouvelables" dans les achats de la commune   | 113                | H            |
| <b>THEME B/ AGIR ENSEMBLE POUR CONSOMMER AUTREMENT</b>                                     |    |  |                    |              |
| <b>B1/ PRESERVER LES RESSOURCES NATURELLES ET FAVORISER UNE AGRICULTURE LOCALE DURABLE</b> |    |  |                    |              |
| B1   | 10 | Augmenter l'offre locale de produits agricoles de qualité  | 87 ; 62 ; 90       | E ; C        |
| B1   | 11 | Etudier la faisabilité de création de nouveaux espaces de vente en circuits courts.  | 86                 | E            |
| B1   | 12 | Poursuivre l'amélioration de la restauration collective communale pour la rendre encore plus qualitative et durable en terme d'approvisionnements et de lutte contre gaspillage, et mieux communiquer sur les actions entreprises en matière d'éducation à la nutrition. | 89                 | E            |

| B2/ REDUIRE LA PRODUCTION DE DECHETS   |    |   |                            |       |
|--|----|---|----------------------------|-------|
| B2   | 13 | Améliorer la gestion des biodéchets, y compris la diffusion des composteurs   | 58 ; 59 ;<br>60 ; 61 ; 78  | C ; D |
| B2   | 14 | Etudier la création d'une recyclerie (ou d'un "repair café"...) pour favoriser le réemploi  | 56 ; 71                    | C     |
| B2   | 15 | Réduire la production de déchets dans la ville et augmenter la part de tri  | 66 ; 67 ; 68               | C     |
| B3/ INFORMER, SENSIBILISER, ANIMER... POUR CHANGER ENSEMBLE                  |    |   |                            |       |
| B3   | 16 | Sensibiliser un public jeune et scolaire aux enjeux du climat   | 70 ; 81 ; 82               | C ; D |
| B3   | 17 | Inciter à une consommation responsable : co-construire un ensemble d'actions de sensibilisation des Verriérois à la question des sobriétés, pour une baisse des GES | 73 ; 74 ; 75               | D     |
| THEME C / PENSER LA VILLE DE DEMAIN  |    |   |                            |       |
| C1/ AMENAGER EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE |    |   |                            |       |
| C1   | 18 | Préserver et développer les espaces végétalisés en ville et limiter l'imperméabilisation  | 110                        | G     |
| C1   | 19 | Améliorer la place de l'eau dans la ville   | 111 ; 112                  | G     |
| C1   | 20 | Intégrer les enjeux du PCAET dans le PLU  | 105                        | G     |
| C2/ SE DEPLACER MIEUX ET PLUS SOBREMENT                                      |    |   |                            |       |
| C2   | 21 | Développer les mobilités douces dans les écoles : plan vélo pédagogique, stationnement  | 33 ; 36                    | B     |
| C2   | 22 | Faciliter les déplacements à vélo   | 33 ; 34 ; 36 ;<br>39 ; 114 | B ; H |
| C2   | 23 | Faciliter le développement de la circulation pédestre   | 26 ; 35                    | B     |
| C2   | 24 | Améliorer le fonctionnement et l'attractivité des transports en commun  | 43 ; 45                    | B     |
| C2   | 25 | Développer la mobilité électrique   | 22                         | B     |
| C2   | 26 | Encourager le recours au covoiturage  | 20 ; 29                    | B     |
| C2   | 27 | Encourager la création d'un ou plusieurs espaces de <i>coworking</i> accueillants   | 46                         | B     |

Fait le [ ] à [ ]

Pour la ville de Verrières-le-Buisson  
Le Maire

Pour la Communauté d'agglomération Paris-Saclay  
Le Président

François Guy Trébulle

Grégoire de Lasteyrie

# ANNEXE 1 : DESCRIPTION DES ACTIONS

## Thématique A : améliorer les usages de l'énergie

### A1/ Economiser l'énergie

L'objectif est de poursuivre et améliorer les actions d'économie d'énergie dans le patrimoine communal (bâtiments, éclairage public, véhicules) et les services (formation et bonnes pratiques), ainsi qu'en matière de rénovation énergétique efficace sur l'ensemble de la commune (logements, commerces, établissements publics..) en recherchant des aides et des conseils adaptés à chaque situation.

La ville a déjà réalisé de nombreux travaux en matière d'économie d'énergie :

- Remplacement de toutes les sphères d'éclairage public
- Création du local "énergie-environnement" : permanences d'information et réunions
- Dématérialisation des pièces administratives
- Remplacement des véhicules thermiques de la flotte communale par des véhicules électriques (22% en novembre 2021)

#### Actions :

A1.1-Encourager les Verriérois à la rénovation énergétique des logements

A1.2-Soutenir les ménages en situation de précarité énergétique (Programme SOLEIL)

A1.3-Réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux

A1.4-Encourager l'utilisation de matériaux bio-sourcés

A1.5-Sensibiliser et former les services à l'éco-responsabilité

A1.6-Assurer un suivi énergétique du patrimoine communal et valoriser les actions d'économies d'énergie

A1.7-Réduire la consommation d'énergie dans l'éclairage public

| A1.1    | Encourager les Verriérois à la rénovation énergétique des logements  |
|---------|--|
| Constat | <p>Au niveau national, la loi prévoit que l'ensemble du parc immobilier français atteigne un niveau de performance énergétique conforme aux niveau "bâtiment basse consommation" (BBC) à l'horizon 2050, grâce à la rénovation de 500 000 logements chaque année.</p> <p>Sur les 29 millions de résidences principales au 1er janvier 2018, environ 4,8 millions de logements seraient très énergivores, c'est-à-dire classés F ou G au diagnostic de performance énergétique (DPE). Cela équivaut à 17% du parc de logements en France. L'objectif est que l'ensemble des logements F et G soient rénovés d'ici 2028.</p> <p>Pour participer à l'effort national, la CPS s'est fixé un objectif de 3 000 logements rénovés par an au niveau BBC. Cet objectif correspond à environ 150 logements rénovés par an à Verrières-le-Buisson, moitié logements privés, moitié logements sociaux, objectif très ambitieux !</p> <p>En effet, les personnes qui veulent s'engager dans la rénovation énergétique sont souvent perdues dans le maquis des aides disponibles ainsi que face à la complexité technique et la crainte d'abus.</p> |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Contenu de l'action                  | Mettre en place une information de qualité et un accompagnement adapté, tant sur les aspects techniques que financiers, afin de conseiller et d'aider les habitants, bailleurs ou copropriétés à s'engager dans la rénovation énergétique. |
| Acteurs                              | Portage : CPS<br>Partenaires : Ville, ALEC   |
| Actions déjà engagées par la ville : | Des actions ont déjà eu lieu avec l'ALEC : à relancer et renforcer.  |
| Calendrier                           | Déjà engagée   |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>A1.2</b>                          | <b>Soutenir les ménages en situation de précarité énergétique</b>  |
| Constat                              | En 2019, 7,5% des ménages se trouvent en situation de précarité énergétique sur la Communauté d'Agglomération Paris Saclay, c'est-à-dire qu'ils consacrent plus de 10% de leurs revenus aux dépenses d'énergie dans leur logement.<br><br>A Verrières-le-Buisson, 6,2% des ménages étaient concernés en 2019 et 7,6 en 2021 (source : ALEC Ouest Essonne). Cela génère inconfort, difficultés financières et problèmes de santé.   |
| Contenu de l'action                  | Le programme SOLEIL (Soutien pour un Logement Economique par une Intervention Locale) initié par la CPS est un programme de soutien aux ménages en précarité énergétique.<br><br>Le dispositif consiste à repérer les ménages en situation de précarité énergétique, qu'ils soient propriétaires ou locataires, et de les indiquer à la CPS. L'ALEC accompagne ensuite les ménages dans leurs démarches et leur donne un premier niveau d'information sur les économies d'énergie à réaliser de manière simple et quotidienne. |
| Acteurs                              | Portage : CPS/ALEC<br>Partenaires : Ville (CCAS), bailleurs sociaux, services sociaux.   |
| Actions déjà engagées par la ville : | Accompagnement par le CCAS des foyers ayant des difficultés d'accès aux dispositifs d'aides, en particulier pour le règlement de leur facture d'énergie.<br><br>Organisation avec l'ALEC de réunions informatives et ludiques autour de l'économie d'énergie.  |
| Calendrier                           | Déjà engagée   |

|             |   |
|-------------|---|
| <b>A1.3</b> | <b>Réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux</b>  |
| Constat     | Au niveau national, le secteur du bâtiment est responsable de 17% des émissions de gaz à effet de serre en France en 2019. De tous les secteurs économiques, c'est le plus gros consommateur d'énergie, juste devant le secteur des transports.<br><br>Pour la CPS, en 2018, les émissions proviennent pour 26% du résidentiel et 20% des bâtiments tertiaires (source AirParif).<br><br>De nombreux bâtiments de la ville sont vieillissants et très consommateurs en énergie. |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Contenu de l'action                  | <p>Réduire significativement la consommation énergétique de ces bâtiments par des travaux (isolation, efficacité énergétique, rénovation des chaufferies...) et des adaptations des pratiques.</p> <p>La rénovation des écoles et des structures sportives va se poursuivre. Chaque rénovation comportera un volet énergétique.</p> <p>Le prochain contrat d'entretien des chaufferies contiendra des objectifs forts de performance énergétique.</p>  |
| Acteurs                              | Portage : Ville  |
| Actions déjà engagées par la ville : | <p>Travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments communaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation de l'école élémentaire du Bois Lorient (2020-2021) : grâce principalement à l'isolation des toitures et des murs et à la rénovation de l'éclairage, une économie d'énergie de 36% est attendue, correspondant à environ 75 000 kWh en énergie finale. Le bâtiment devrait atteindre une étiquette énergétique B après travaux.</li> <li>• Rénovation du centre André Malraux : lancement de l'appel d'offre en 2021. Le bâtiment a une étiquette énergétique D avant travaux (207 kWh/m<sup>2</sup>) et devrait atteindre une étiquette B après travaux (60 kWh/m<sup>2</sup>, soit une réduction d'environ 70%). Les principaux travaux y contribuant incluent l'isolation thermique des murs par l'intérieur, le remplacement de toutes les fenêtres, de la chaudière, des luminaires.</li> </ul> |
| Calendrier                           | Déjà engagée   |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>A1.4</b>                          | <b>Encourager l'utilisation de matériaux bio-sourcés</b>   |
| Constat                              | L'utilisation des matériaux bio-sourcés représente un enjeu important pour la réduction de l'impact environnemental et climatique du secteur du bâtiment, ainsi que pour le développement économique des territoires et le bien-être des populations.  |
| Contenu de l'action                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser dans la mesure du possible l'utilisation de matériaux bio-sourcés dans les projets portés par la ville.</li> <li>• Sensibiliser les professionnels et les particuliers à l'utilisation des matériaux bio-sourcés.</li> <li>• Mettre en place une "charte de bonnes pratiques environnementales de construction" (constructions durables) de façon à inciter les constructeurs privés à privilégier l'utilisation de matériaux bio-sourcés et à adopter des bonnes pratiques de construction.</li> </ul> |
| Acteurs                              | <p>Portage : Ville</p> <p>Partenaires : CPS, ALEC, Association Bâtir sain, organismes professionnels</p>   |
| Actions déjà engagées par la ville : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconstruction de l'espace restauration de l'école David Régner Paul Fort : ossature bois et charpente bois faites avec des essences locales (pin, épicéa) ; isolants en paille ; enduit intérieur en terre et enduit extérieur à la chaux ; sols de l'entrée en pierre naturelle ; sols extérieurs en pavés de grès et en meulière.</li> <li>• Construction de la Maison de Santé en ossature bois.</li> </ul>   |
| Calendrier                           | 2024   |



| <b>A1.5</b>                          | <b>Sensibiliser et former les services à l'éco-responsabilité</b>   |
|--------------------------------------|---|
| Constat                              | Le comportement des élus et des agents a un impact sur les émissions de gaz à effet de serre de la commune. D'importantes économies d'énergie peuvent être réalisées par l'évolution des comportements.   |
| Contenu de l'action                  | Viser l'exemplarité des services en matière de sobriété énergétique et d'empreinte carbone en mobilisant les élus et les agents et en encourageant les bonnes pratiques dans l'utilisation individuelle et collective des moyens de la ville, les procédures et les comportements.  |
| Acteurs                              | Portage : Ville<br>Partenaires : élus, agents, ALEC   |
| Actions déjà engagées par la ville : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dématérialisation des pièces administratives (courrier, dossiers, archives...) à laquelle contribue l'ouverture de l'Espace citoyen.</li> <li>• Remplacement, chaque fois que possible, des véhicules thermiques de la flotte municipale par des véhicules électriques.</li> <li>• Mise à disposition des agents de la ville de 20 vélos à assistance électrique (VAE).</li> </ul> |
| Calendrier                           | Déjà engagée  |

| <b>A1.6</b>                          | <b>Assurer un suivi énergétique du patrimoine communal et valoriser les actions d'économies d'énergie</b>   |
|--------------------------------------|---|
| Constat                              | Les bâtiments, l'éclairage public et les véhicules communaux sont consommateurs d'énergie. Un suivi des consommations est nécessaire pour mesurer les réductions de consommation et l'évolution des pratiques.  |
| Contenu de l'action                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir, mettre en place, superviser, évaluer et améliorer périodiquement le processus de suivi du comportement des bâtiments et des consommations.</li> <li>• Programmer les travaux et équipements visant à atteindre l'exemplarité en matière énergétique.</li> <li>• Valoriser ces actions par des certificats d'économie d'énergie.</li> <li>• Communiquer sur ces actions.</li> </ul>  |
| Acteurs                              | Portage : Ville<br>Partenaires : ALEC, Programme ACTEE, CPS, Zérowattheure  |
| Actions déjà engagées par la ville : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une plateforme de suivi de la consommation énergétique des bâtiments avec Zérowattheure et la plateforme e3m.</li> <li>• Lauréat, dans un groupement CPS, de l'appel à projet ACTEE SEQUOIA, financé par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) : subvention pour la réalisation d'audits énergétiques et pour l'instrumentation des bâtiments, permettant un meilleur suivi des consommations (Collecte Zérowattheure ; audit ACTEE).</li> <li>• Préparation des actions de mise en conformité avec le décret "Tertiaire" visant à une réduction des consommations de 40% en 2030 : 12 sites concernés.</li> </ul> |
| Calendrier                           | 2022  |

| A1.7                                       | Réduire la consommation d'énergie dans l'éclairage public  |
|--|--|
| Constat                                    | <p>La ville compte 2 200 points d'éclairage public, répartis sur 48 armoires électriques, correspondant à environ 40 % de la facture d'électricité de la ville.</p> <p>L'éclairage nocturne permanent nuit à la biodiversité et à l'observation du ciel nocturne tout en consommant beaucoup d'électricité pour peu d'utilisateurs dans les rues peu fréquentées la nuit.</p>  |
| Contenu                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier des possibilités de réduction de la consommation énergétique dans l'éclairage public.</li> <li>• Sensibiliser les habitants, les commerçants et les gestionnaires de bâtiments à cette problématique, aux obligations légales et aux techniques appropriées.</li> <li>• Ouvrir une réflexion sur la "trame noire" dans la perspective de la labellisation "Ville étoilée".</li> </ul> |
| Acteurs                                    | <p>Portage : Ville</p> <p>Partenaires : CPS, copropriétés, commerces, associations naturalistes et astronomiques...</p>  |
| Actions déjà mises en place par la commune | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les sphères d'éclairage à boule ont été remplacées par des lampes à LED orientées vers le sol.</li> <li>• Des candélabres à LED ont été mis en place avenue Carnot et rue Brossolette</li> <li>• Utilisation systématique de LED lors du remplacement des luminaires.</li> <li>• Réduction de l'éclairage nocturne pendant le confinement.</li> </ul>                                  |
| Calendrier                                 | <p>2022 : éclairage à LED sur le Boulevard Foch et lancement d'un marché de performance énergétique pour l'éclairage.</p>  |

## A2/ Produire ou utiliser des énergies renouvelables

L'objectif est d'augmenter la production ou l'utilisation d'énergies renouvelables pour diminuer la consommation d'énergies fossiles.

En la matière, la ville a déjà l'expérience de la chaufferie au bois qui alimente l'Hôtel de Ville, la villa Sainte Christine et le Gymnase Mermoz.

### Actions :

A2.8-Développer la production d'énergie renouvelable sur le territoire de la commune (bâtiments et terrains communaux, copropriétés, coopérative citoyenne ...)

A2.9-Augmenter la part d'énergie décarbonée "issue de procédés renouvelables" dans les achats de la commune

| A2.8    | Développer la production d'énergie renouvelable sur le territoire de la commune (bâtiments et terrains communaux, copropriétés, coopérative citoyenne ...)  |
|---------|---|
| Constat | <p>Certains bâtiments communaux pourraient être équipés de panneaux solaires. Des bâtiments pourraient être chauffés aux énergies thermiques renouvelables, par exemple le bois ou via l'utilisation de pompes à chaleur.</p> |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
|                                      | <p>Des réseaux de chaleur existent à proximité de la commune.</p> <p>Des copropriétés et des bailleurs peuvent envisager un aménagement de production d'énergie sur leur bâtiment ou leur parcelle.</p> <p>L'accompagnement d'une initiative de financement participatif en lien avec la production d'énergie renouvelable sur le territoire permet de se réapproprier la production d'énergie tout en créant du lien social et en renforçant la démocratie participative locale.</p>                                    |
| Contenu de l'action                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les toits communaux qui se prêtent à la pose de panneaux solaires.</li> <li>• Effectuer des études de faisabilité sur la transformation des chaufferies communales.</li> <li>• Etudier les projets d'actions citoyennes : copropriétés, bailleurs sociaux, coopératives...</li> <li>• Etudier les possibilités d'étendre le réseau de chaleur du SIMACUR vers Verrières.</li> </ul>   |
| Acteurs                              | <p>Portage : Ville</p> <p>Partenaires : ALEC, associations spécialisées (ECiNoE, Association Energie Partagée Ile de France...), Verriérois, SIGEIF, SIPPEREC</p>  |
| Actions déjà engagées par la ville : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage des toits communaux qui se prêtent à la pose de panneaux solaires.</li> <li>• Installation de panneaux solaires sur les toits : <ul style="list-style-type: none"> <li>- École du Bois Lorient (déjà engagée)</li> <li>- Centre André Malraux (à l'étude)</li> </ul> </li> <li>• Réalisation d'études d'opportunités pour la transformation des chaufferies à gaz en énergies thermiques renouvelables (bois ou géothermie), en partenariat avec le SIGEIF.</li> </ul> |
| Calendrier                           | Déjà engagée   |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>A2.9</b>                          | <b>Augmenter la part d'énergie décarbonée "issue de procédés renouvelables" dans les achats de la commune</b>  |
| Constat                              | Les collectivités peuvent soutenir la filière de production d'énergie renouvelable en achetant, à un prix légèrement supérieur, une part de leur électricité ou de leur gaz.   |
| Contenu de l'action                  | Faire évoluer les contrats d'approvisionnement vers un part plus importante d'énergie décarbonée, renouvelables pour fournir les besoins énergétiques des installations communales<br><br>(Dans le PCAET, la CPS propose un objectif de 32% d'énergie décarbonée dans la consommation des communes.)   |
| Acteurs                              | Portage : Ville<br><br>Partenaires : SIPPAREC, SIGEIF  |
| Actions déjà engagées par la ville : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approvisionnement du centre administratif en électricité verte à partir du 1er janvier 2021.</li> <li>• A partir du 1er janvier 2022, approvisionnement de 7 bâtiments communaux en électricité verte premium fournie par ENERCOOP, fournisseur engagé d'électricité renouvelable (ces 7 bâtiments représentent 40% de la consommation électrique de la ville, hors éclairage public, soit environ 700 MWh).</li> </ul> |
| Calendrier                           | Déjà engagée   |

## Thématique B : agir ensemble pour consommer autrement

L'objectif est d'adapter la consommation, en famille, en collectivité, en entreprise, dans tous les domaines pour éviter le gaspillage des ressources, réduire les déchets, privilégier le recyclage et l'approvisionnement local.

### B1/ Préserver les ressources naturelles et favoriser une agriculture locale durable

En matière d'alimentation, on sait que les habitudes alimentaires ont la vie dure et que le rôle de l'école est essentiel pour faire évoluer les comportements : diversification des aliments, formation du goût, connaissance et appréciation des légumes... responsabilisation sur les quantités, gestion des déchets...

Des actions sont engagées dans le cadre de la restauration scolaire. Depuis deux ans, la restauration scolaire propose plus de 22% de produits bio. Cet effort pourra être soutenu par le PAT (Projet alimentaire territorial) auquel participe la CPS.

En outre, la demande pour une offre locale de produits alimentaires est forte. L'offre de jardins familiaux ou partagés, la plantation de comestibles en ville, l'action culturelle sur l'historique Vilmorin..., autant d'éléments qui concourent à encourager une culture de l'alimentation saine.

#### Actions :

B1.10-Augmenter l'offre locale de produits agricoles de qualité

B1.11-Etudier la faisabilité de la création de nouveaux espaces de vente en circuits courts

B1.12-Poursuivre l'amélioration de la restauration collective communale pour la rendre encore plus qualitative et durable en terme d'approvisionnements et de lutte contre gaspillage, et mieux communiquer sur les actions entreprises en matière d'éducation à la nutrition.

| B1.10               | Augmenter l'offre locale de produits agricoles de qualité   |
|---------------------|---|
| Constat             | <p>Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, il convient de se nourrir avec des produits de saison, si possible locaux. Or, l'autonomie alimentaire de la région Ile-de-France est faible et il existe une réelle demande de développement des circuits courts à Verrières.</p> <p>L'AMAP de Verrières est déjà complète et souhaite rester à taille humaine.</p>   |
| Contenu de l'action | <ul style="list-style-type: none"><li>• Réaliser un état des lieux et un diagnostic des parcelles qui aujourd'hui s'enfrichent. Repérer des espaces cultivables en maraîchage.</li><li>• Etudier les possibilités techniques, économiques, juridiques... de production alimentaire bio sur le territoire de la commune (légumes, fruits, protéines, petits élevages) destinée aux Verriérois.</li><li>• Augmenter l'offre municipale de jardins familiaux permettant de produire soi-même sa nourriture. Créer des petites parcelles d'apprentissage au sein des jardins familiaux (50 à 70 m<sup>2</sup>).</li><li>• Aider à l'accès au "jardinage pour tous" : élargir l'accès au jardinage pour tous les publics et créer du lien social en favorisant la création de jardins collectifs ou partagés dans les copropriétés, les logements sociaux, les foyers, les résidences pour personnes âgées. Proposer des formations théoriques (conférences) et pratiques (visites, ateliers...) au jardinage.</li></ul> |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
|                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la récolte des fruits qui se perdent dans les jardins en rapprochant des cueilleurs et des personnes ne récoltant pas la production de leurs arbres fruitiers.</li> </ul>  |
| Acteurs                              | <p>Portage : Associations (AMAP, Haie magique, Jardins de Vedrariae, Verts buissonneurs, Etudes et Chantiers...), Verriérois...</p> <p>Partenaires : Ville, Terre &amp; Cité et CPS (via le Projet alimentaire territorial et le fonds d'aide agricole), Maisons de retraite, Ecoles</p> |
| Actions déjà engagées par la ville : | <ul style="list-style-type: none"> <li>Maraîchage au Champ bleu.</li> <li>Jardins familiaux et partagés : Jardins de Vedrariae, Jardins d'Antan (aux Rinsolles), jardin des Verts buissonneurs ; conventions avec des apiculteurs...</li> </ul>  |
| Calendrier                           | Déjà engagée   |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>B1.11</b>                         | <b>Etudier la faisabilité de la création de nouveaux espaces de vente en circuits courts.</b>   |
| Constat                              | <p>Il existe une réelle demande locale de développement des circuits courts.</p> <p>L'AMAP de Verrières est déjà complète et souhaite rester à taille humaine.</p> <p>Les produits de qualité peuvent s'avérer chers et non accessibles pour certains consommateurs. Une épicerie collaborative permet d'avoir également un impact social en rendant ces produits accessibles à tous.</p> |
| Contenu de l'action                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluer la faisabilité d'un marché de producteurs locaux bio à l'ouest de la ville.</li> <li>Etudier la faisabilité d'une épicerie coopérative bio (de type "Epi").</li> </ul>   |
| Acteurs                              | <p>Portage : Associations</p> <p>Partenaires : Ville, Terre et Cité, producteurs</p>  |
| Actions déjà engagées par la ville : | Mise à disposition d'un local pour la distribution de l'AMAP.   |
| Calendrier                           | 2022  |

|              |   |
|--------------|---|
| <b>B1.12</b> | <b>Poursuivre l'amélioration de la restauration collective communale pour la rendre encore plus qualitative et durable en terme d'approvisionnements et de lutte contre gaspillage, et mieux communiquer sur les actions entreprises en matière d'éducation à la nutrition.</b>   |
| Constat      | <p>A Verrières, la restauration scolaire a déjà beaucoup évolué ces dernières années, anticipant l'application de la loi Egalim au 1er janvier 2022. Mais les initiatives de la commune ne sont pas connues car peu lisibles ou peu accessibles. En particulier, la confusion règne auprès du grand public entre tous les termes : bio, local, "Nutriscore", circuit court...</p> |

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Contenu de l'action                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux informer les Verriérois sur les enjeux de la restauration collective municipale de Verrières, sur les actions déjà mises en place par la mairie et celles à venir.</li> <li>• Systématiser les pré-inscriptions à la restauration collective pour prévenir le gaspillage alimentaire.</li> <li>• Sensibiliser les usagers et redonner du sens sur le "bien manger et moins gaspiller", et agir sur les sources majeures de gaspillage.</li> </ul> |
| Acteurs                            | Portage : Ville<br>Partenaires : restauration (API), écoles, Verriérois, CPS (via le Projet alimentaire territorial)   |
| Actions déjà engagées par la ville | La ville propose depuis deux ans plus de 22% de produits bio dans la restauration scolaire.  |
| Calendrier                         | Déjà engagée   |

## B2/ Réduire la production de déchets

L'élimination des déchets a un coût considérable pour la collectivité, donc pour les habitants. Leur réduction permet de diminuer la production de gaz à effet de serre par :

- La réduction du gaspillage (emballages superflus, alimentation gâchée...)
- La diminution des collectes (consommation de carburant, pollution)
- Le tri des déchets (meilleure valorisation des déchets)

La collecte et le tri sélectif des déchets fonctionnent de façon globalement satisfaisante à Verrières. Mais la vigilance reste nécessaire pour éviter les dérapages et mettre en œuvre les nouvelles réglementations (biodéchets).

Dans cet esprit, la ville a déjà proposé l'opération « Poule attitude », mis en place la collecte des biodéchets dans la restauration collective et soutenu le programme CPS de formation au compostage et vente de composteurs à prix réduit.

### Actions :

B2.13-Améliorer la gestion des biodéchets y compris la diffusion des composteurs

B2.14-Etudier la création d'une recyclerie (ou d'un "repair café" ...) pour favoriser le réemploi

B2.15-Réduire la production de déchets dans la ville et augmenter la part de tri

| B2.13   | Améliorer la gestion des biodéchets, y compris diffusion des composteurs  |
|---------|---|
| Constat | <p>Les biodéchets représentent 30% des déchets, soit l'équivalent d'un camion sur 3 pour leur ramassage, et comme ils sont généralement très humides, leur incinération nécessite beaucoup d'énergie.</p> <p>Le compostage est vivement recommandé, y compris si on habite en appartement. Dans un jardin, les biodéchets peuvent être compostés avec les déchets végétaux, ce qui produit gratuitement un bon terreau.</p> |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Contenu de l'action                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire progresser le compostage au niveau des particuliers et des copropriétés.</li> <li>• Accompagner les commerçants et les restaurateurs de la ville pour la collecte des biodéchets.</li> <li>• Etudier la mise en œuvre de la redevance incitative (paiement selon le volume réellement collecté) ?</li> </ul>   |
| Acteurs                              | Portage : CPS<br>Partenaires : Ville, Verriérois, commerces, restaurants, associations, écoles  |
| Actions déjà engagées par la ville : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec la CPS, l'incitation au compostage individuel et collectif a rencontré un franc succès : plus de 140 composteurs diffusés ; 3 co-propriétés engagées. : objectif 2024 : 300 ménages et 15 copropriétés équipés.</li> <li>• Mise en place de tables de tri dans les écoles</li> <li>• Mise en place du traitement des biodéchets à la cuisine centrale et dans les écoles</li> </ul> |
| Calendrier                           | Déjà engagée  |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>B2.14</b>                         | <b>Etudier la création d'une recyclerie (ou d'un "repair café"... ) pour favoriser le réemploi</b>   |
| Constat                              | <p>Le gisement d'objets jetés encore en état ou valorisables déborde en France et notamment en Ile-de-France (Etude de l'Ademe).</p> <p>Consommer d'occasion permet de prélever moins de ressources naturelles, de réduire les transports, et de diminuer les déchets à incinérer ou à enfouir sur le territoire.</p> <p>Or, il semble manquer de lieux où acheter d'occasion.</p> |
| Contenu de l'action                  | Pour permettre aux habitants de Verrières-le-Buisson de réduire leurs déchets (objets / vêtements / livres) et de consommer plus durablement, étudier la création, à Verrières ou à proximité, d'un lieu dédié au recyclage, avec espace de stockage, de réparation et de vente, et créer des liens avec la déchetterie.   |
| Acteurs                              | Portage : CPS<br>Partenaires : Ville, Verriérois, déchetterie (Vallée Sud Grand Paris)   |
| Actions déjà engagées par la ville : |  |
| Calendrier                           | 2023   |

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>B2.15</b>        | <b>Réduire la production de déchets dans la ville et augmenter la part de tri</b>  |
| Constat             | Malgré la communication et les actions, la quantité de déchets collectés par le SIMACUR continue d'augmenter. Une part de ces déchets pourrait être évitée en changeant certaines habitudes. |
| Contenu de l'action | Mise en place d'actions de communication et sensibilisation afin de réduire de manière significative la production de déchets à l'échelle individuelle et                                    |



|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
|                                      | collective (commerces, écoles, associations, mairie) au sein de la commune, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Incitation à l'usage des emballages personnels propres au marché et dans les commerces.</li> <li>• Soutien au programme Défi "Famille Zéro Déchet".</li> <li>• Action "Zéro plastique" dans les écoles.</li> </ul> |
| Acteurs                              | Portage : Ville, association Osezd (Familles zéro déchets)<br>Partenaires : CPS, associations , commerces, écoles, Verriérois...  |
| Actions déjà engagées par la ville : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de l'usage du plastique dans la restauration.</li> <li>• Fourniture de gourdes personnelles aux élèves.</li> </ul>   |
| Calendrier                           | Déjà engagée  |

### B3/ Informer, sensibiliser, animer... pour changer ensemble

L'objectif est de favoriser la prise de conscience du plus grand nombre de Verriérois sur les causes de l'émission de gaz à effet de serre afin de changer les comportements ayant une incidence sur le dérèglement climatique.

Des animations et des conférences sont déjà réalisées dans les écoles, dans les médiathèques, et par les associations de Verrières. Les *Automnales* représentent un temps fort de l'année en matière d'environnement : ateliers de sensibilisation, conférences...

#### Actions :

B3.15-Sensibiliser un public jeune et scolaire aux enjeux du climat

B3.16-Inciter à une consommation responsable : co-construire un ensemble d'actions de sensibilisation des Verriérois à la question des sobriétés, pour une baisse des GES

B3.17- Réduire la production de déchets dans la ville et augmenter la part de tri

| B3.16               | Sensibiliser un public jeune et scolaire aux enjeux du climat  |
|---------------------|--|
| Constat             | Le changement de modèle de société implique une sensibilisation des plus jeunes pour leur permettre une meilleure prise de conscience.<br><br>Un éveil sur l'utilité de l'environnement est plus efficace en mettant la main à la pâte.  |
| Contenu de l'action | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des événements auprès des jeunes : sorties, visites, animations, conférences, jeux pédagogiques et coopératifs...</li> <li>• Soutenir l'engagement des directeurs et des enseignants et encourager la démarche E3D (École/Établissement en Démarche de Développement Durable) à Verrières-le-Buisson.</li> <li>• Faire le lien avec la restauration collective.</li> </ul> |
| Acteurs             | Portage : Directeurs d'écoles, Ville<br>Partenaires : enseignants, parents d'élèves  |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Actions déjà engagées par la ville : | De nombreuses actions d'informations, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sont menées dans les écoles, dans les médiathèques et au collège. |
| Calendrier                           | Déjà engagée  |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>B3.17</b>                         | <b>Inciter à une consommation responsable : co-construire un ensemble d'actions de sensibilisation des Verriérois à la question des sobriétés, pour une baisse des gaz à effet de serre</b>  |
| Constat                              | Il existe un défaut de connaissances sur le sujet des émissions de gaz à effet de serre et du dérèglement climatique qui s'ensuit. Il s'avère nécessaire d'améliorer le niveau d'information des Verriérois.   |
| Contenu de l'action                  | <p>Sensibiliser les Verriérois à la question des sobriétés (énergétique, alimentaire, matérielle et numérique), pour une baisse des émissions de gaz à effet de serre par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'organisation de conférences en présentiel ou en distanciel.</li> <li>• l'animation d'ateliers "Fresque du climat", outil pédagogique simple, ludique et collaboratif qui s'appuie sur les rapports du GIEC.</li> <li>• la création d'une rubrique dans le Mensuel : astuces économiques et écologiques bonnes pour le climat, "trucs et astuces" permettant de moins gaspiller, de rester en bonne santé, de sensibiliser à la biodiversité et de contribuer à la lutte contre l'émission de gaz à effet de serre.</li> <li>• la sensibilisation à "consommer de saison" : les fruits et légumes sont ainsi plus nourrissants et plus savoureux, et ils n'ont pas nécessité d'énergie pour leur stockage de longue durée.</li> <li>• la création d'un parcours pédagogique écologique à travers la ville, à la découverte des paysages, des arbres et de la biodiversité, de l'histoire des lieux et des actions environnementales... (panneaux informatifs, défis ludiques...)</li> <li>• l'organisation d'ateliers et conférences « Cultivons en ville » pour transmettre l'histoire agricole de Verrières à ses habitants et promouvoir l'agriculture urbaine.</li> <li>• ...et toutes autres idées bienvenues...</li> </ul> |
| Acteurs                              | <p>Portage : Associations, Ville</p> <p>Partenaires : Verriérois, commerces, écoles</p>  |
| Actions déjà engagées par la ville : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Articles dans le Mensuel</li> <li>• Soutien aux associations</li> <li>• <i>Automnales</i></li> </ul>  |
| Calendrier                           | Déjà engagée   |

## Thématique C : penser la ville de demain

### C1/ Aménager en préservant l'environnement pour une meilleure qualité de vie

L'objectif est de mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature pour adapter la ville au réchauffement climatique ; anticiper et accompagner l'évolution des comportements en matière de déplacements ; adapter les règles d'urbanisme pour mieux protéger la santé des habitants et le patrimoine naturel.

Depuis longtemps, la protection de son environnement est dans l'ADN de Verrières-le-Buisson, Ville Arboretum. Plus récemment, la ville a défini ses trames vertes et bleues et construit son plan de gestion différenciée des espaces verts ; sa démarche zéro pesticide est labellisée au plus haut niveau et le nouveau Plan local d'urbanisme est très protecteur de l'environnement.

#### Actions :

C1.18-Préserver et développer les espaces végétalisés en ville et limiter l'imperméabilisation

C1.19-Améliorer la place de l'eau dans la ville

C1.20-Intégrer les enjeux du PCAET dans le PLU

| <b>C1.18</b>                         | <b>Préserver et développer les espaces végétalisés en ville et limiter l'imperméabilisation</b>   |
|--------------------------------------|---|
| Constat                              | Les périodes caniculaires seront de plus en plus fréquentes et importantes. Les épisodes de pluie pourront également être plus violents. Cela nécessite des stratégies d'adaptation.  |
| Contenu de l'action                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre les sols perméables et végétaliser lors des rénovations.</li> <li>• Poursuivre le réaménagement des cours d'école pour s'adapter au changement climatique.</li> <li>• Projet de renaturation, au moins partielle, du square Léon Maugé et du terrain du Bua (conduit de manière participative).</li> <li>• Développer un cahier des charges pour permettre et encadrer la plantation et l'entretien de petits espaces verts publics par les riverains.</li> </ul> |
| Acteurs                              | Portage : Ville<br>Partenaires : Associations environnementales, jardiniers   |
| Actions déjà engagées par la ville : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prescription du retour de l'eau à la parcelle dans le PLU.</li> <li>• Réalisation systématique d'études de perméabilité préalablement aux travaux de voirie.</li> <li>• Mise en œuvre d'un matériau perméable pour les revêtements de trottoirs (Prés-hauts), les cheminements (piétons et cyclables) et places de stationnement (Bd Foch), les allées (cimetière)...</li> <li>• Plantations d'arbres : en 2020, 150 arbres ont été plantés.</li> </ul>                  |
| Calendrier                           | 2022 : rénovation de la cour de l'école maternelle des Gros Chênes.   |

| <b>C1.19</b> | <b>Améliorer la place de l'eau dans la ville</b>  |
|--------------|---|
| Constat      | Pour s'adapter aux effets du changement climatique, l'avenir nous incite à prévoir une meilleure disponibilité en eau dans l'espace public. |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Contenu de l'action                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Initier une réflexion sur la place de l'eau dans la ville à Verrières.</li> <li>• Restaurer et/ou créer des fontaines publiques dans les lieux fréquentés.</li> <li>• Etudier la faisabilité de la collecte des eaux pluviales sur les bâtiments.</li> </ul>   |
| Acteurs                              | Portage : Ville<br>Partenaire : SIAVB, SEDIF  |
| Actions déjà engagées par la ville : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une fontaine au <i>city stade</i> de la résidence de Grais.</li> <li>• Aménagement de noues à débordement, par exemple au cimetière paysager.</li> <li>• Généralisation du zéro pesticide (lutte biologique contre la chenille processionnaire, contre les pucerons et contre les champignons).</li> </ul> |
| Calendrier                           | 2023 : installation de points d'eau au Parc Régnier et à l'Hexagone   |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>C1-20</b>                         | <b>Intégrer les enjeux PCAET dans le PLU</b>   |
| Constat                              | Dans le domaine de l'urbanisme, le Plan local d'urbanisme (PLU) de Verrières est très protecteur de l'environnement. |
| Contenu de l'action                  | Mettre le PLU en cohérence avec le Plan climat (PCAET).  |
| Acteurs                              | Portage : Ville  |
| Actions déjà engagées par la ville : | Etude préalable réalisée dans la perspective d'une prochaine modification du PLU.                                    |
| Calendrier                           | 2023   |

## C2/ Se déplacer mieux et plus sobrement

En 2018, les déplacements domicile-travail ont été effectués à 65% en voiture, à 21 % en transports en commun et à 6% à vélo. Il est souhaitable d'augmenter la part du vélo.

La ville est engagée depuis plusieurs années pour les mobilités douces et électriques : zones de rencontre, densification du réseau de bandes cyclables, projet de nouvelles bornes de recharge, passage à l'électrique du parc de véhicules municipaux au rythme du renouvellement et mise à disposition des agents de vélos à assistance électrique...

### Actions :

C2.21-Développer les mobilités douces dans les écoles : plan vélo pédagogique, stationnement

C2.22-Faciliter les déplacements à vélo

C2.23-Faciliter le développement de la circulation pédestre

C2.24-Améliorer le fonctionnement et l'attractivité des lignes de bus

C2.25-Développer la mobilité électrique et alternative

C2.26-Réduire les émissions de CO2 générées par les véhicules individuels

C2.27-Créer un ou des espaces de *coworking* accueillants

| C2.21                                | Développer les mobilités douces dans les écoles : plan vélo pédagogique, stationnement  |
|--------------------------------------|---|
| Constat                              | <p>La maîtrise par tous les élèves de l'école élémentaire du "Savoir rouler à vélo" ne s'improvise pas. Elle nécessite également un cadre qui assure la sécurité de tous et des moyens adéquats mis à disposition des écoles pour la validation de cette compétence.</p> <p>Plusieurs écoles ainsi que le centre de loisir de Verrières-le-Buisson ne sont pas équipés de parking vélo ou autres moyens de transport en mobilité douce.</p>   |
| Contenu de l'action                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège par la mise en place d'actions dans les écoles élémentaires de Verrières.</li> <li>• Créer des zones de stationnement facilement accessibles permettant de garer les vélos et trottinettes des enfants.</li> <li>• S'assurer que les cheminements pour accéder aux parkings scolaires sont intégrés au plan communal vélo.</li> </ul> |
| Acteurs                              | <p>Portage : Ville, écoles</p> <p>Partenaires : copropriétés</p>  |
| Actions déjà engagées par la ville : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de la piste d'apprentissage vélo du parc Régnier.</li> <li>• Atelier d'initiation vélo dans le cadre de l'opération « mai à vélo ».</li> </ul>   |
| Calendrier                           | Déjà engagée  |

| C2.22                                | Faciliter les déplacements à vélo  |
|--------------------------------------|--|
| Constat                              | <p>De plus en plus de personnes souhaitent utiliser leur vélo pour aller travailler ou effectuer des déplacements du quotidien. Les aménagements cyclables facilitent les déplacements à vélo.</p> <p>Actuellement, la plupart des stationnements vélos ne sont ni sécurisés ni couverts ; or la crainte du vol ou du vandalisme est un frein important au développement de l'utilisation du vélo sur des longues durées (journée de travail par exemple).</p> |
| Contenu de l'action                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour du <i>Plan communal vélo</i> (en lien avec <i>Schéma directeur cyclable communautaire</i> de la CPS).</li> <li>• Réalisation de travaux d'aménagement pour permettre une meilleure circulation des vélos et assurer la sécurité de tous.</li> <li>• Développement de stationnements pour les vélos.</li> </ul>  |
| Acteurs                              | <p>Portage : Ville + CPS</p> <p>Partenaires : Associations</p>   |
| Actions déjà engagées par la ville : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de vélos à assistance électrique (location VAE longue durée Veligo avec la Région ; location courte durée avec Zoov).</li> <li>• Aménagements cyclables : bandes, cédez-le-passage vélos, contre sens cyclables.</li> <li>• Etude, avec l'ONF et la CPS, de l'aménagement d'une voie cyclable pour</li> </ul>  |

|            |   |
|------------|---|
|            | <p>la traversée sud-nord de la Forêt de Verrières.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 43 sites de stationnement vélos existent sur la ville.</li> <li>• Développement de l'utilisation des mobilités douces par les services de la ville.</li> <li>• Réflexion sur la création d'une prime pour l'achat d'un VAE, complémentaire aux dispositifs déjà existants.</li> </ul> |
| Calendrier | Déjà engagée  |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>C2.23</b>                         | <b>Faciliter le développement de la circulation pédestre</b>  |
| Constat                              | <p>Contribuer au développement du déplacement piéton en ville et au delà.</p> <p>Diminuer le nombre de déplacements automobiles sur les courtes distances.</p>  |
| Contenu de l'action                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pacifier la circulation automobile : réduction de la vitesse autorisée, zones 30 et zones 20.</li> <li>• Faciliter le développement de la circulation pédestre intercommunale en travaillant avec la CPS et le SIAB sur un plan commun d'itinéraires de liaison et de randonnées vers Igny, Saclay, la vallée de la Bièvre, Monteclin, la Forêt de Verrières...</li> <li>• A l'occasion des réfections de voirie, étudier la coexistence des usages de la voirie pour améliorer la place des piétons.</li> </ul> |
| Acteurs                              | <p>Portage : CPS + Ville</p> <p>Partenaires : SIAB, VGP, associations de randonneurs</p>  |
| Actions déjà engagées par la ville : | Facilitation de la circulation piétonne en ville (sécurisation aux abords des écoles, mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite), zones partagées (20km/h)...   |
| Calendrier                           | Déjà engagée  |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>C2.24</b>                         | <b>Améliorer le fonctionnement et l'attractivité des transports en commun</b>   |
| Constat                              | L'offre en bus pourrait être améliorée pour faciliter leur usage et notamment les rabattements vers les gares.  |
| Contenu de l'action                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer le fonctionnement et l'attractivité des lignes de bus, notamment vers les gares d'Antony et de Massy-Palaiseau.</li> <li>• Créer des circuits de navettes bus gratuites.</li> <li>• Etudier le transport à la demande (TAD) en tenant compte des innovations.</li> </ul>   |
| Acteurs                              | <p>Portage : CPS</p> <p>Partenaires : Ile-de-France Mobilités, RATP, VSGP</p>   |
| Actions déjà engagées par la ville : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise aux normes de l'accessibilité des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite.</li> <li>• Mise en place d'une navette gratuite financée par la ville (« Navette V ») vers Massy Opéra (où se trouvent les organismes sociaux), via la station RER de Massy-Verrières.</li> <li>• Etude de la création d'une navette scolaire entre Verrières et le futur</li> </ul> |

|            |                                   |
|------------|-----------------------------------|
|            | lycée international de Palaiseau. |
| Calendrier | Déjà engagée                      |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>C2.25</b>                         | <b>Développer la mobilité électrique</b>   |
| Constat                              | L'utilisation de véhicules électriques permet de diminuer la diffusion de CO2 dans l'air ambiant.  |
| Contenu de l'action                  | Augmenter le nombre de bornes de recharge électrique (IRVE : installation de recharge des véhicules électriques).  |
| Acteurs                              | Portage : Ville + SIGEIF<br>Partenaires : ADEME, SIPPEREC, CPS   |
| Actions déjà engagées par la ville : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement, chaque fois que possible, des véhicules thermiques de la flotte municipale par des véhicules électriques.</li> <li>• Transfert au SIGEIF de la compétence sur les IRVE, pour l'étude de l'implantation et l'installation de bornes de recharge électrique.</li> </ul> |
| Calendrier                           | Déjà engagée   |

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>C2.26</b>                | <b>Encourager le co-voiturage</b>  |
| Constat                     | Les véhicules individuels thermiques ne transportant qu'une personne occasionnent une grande pollution de l'air et l'émission de gaz à effet de serre, en particulier sur les trajets courts.  |
| Contenu de l'action         | Développer le covoiturage local en favorisant le covoiturage sous différentes formes (planifiée, spontanée, dynamique, ...) pour les déplacements locaux ; aménager des places de stationnement identifiées dédiées au covoiturage ; informer sur les dispositifs existants. |
| Acteurs                     | Portage : CPS<br>Partenaires : Ville, Applications (Karos, BlaBlaCar, Oui Hop,...), ADEME, entreprises...  |
| Actions déjà mises en place |  |
| Calendrier                  |  |

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>C2.27</b>        | <b>Encourager la création d'un ou plusieurs espaces de <i>coworking</i> accueillants</b>   |
| Constat             | Avec l'accroissement du télétravail, les espaces de <i>coworking</i> se développent car ils permettent la limitation des déplacements domicile-travail.                          |
| Contenu de l'action | Encourager la création d'un ou plusieurs espaces de <i>coworking</i> bien équipés à Verrières-le-Buisson, pour pouvoir y exercer confortablement des activités professionnelles. |

|                                      |                                     |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Acteurs                              | Portage : CPS<br>Partenaire : Ville |
| Actions déjà engagées par la ville : |                                     |
| Calendrier                           | 2023                                |



# TABLE DES MATIERES

|   |    |
|---|----|
| CHARTRE COMMUNALE D'ENGAGEMENT DANS LE PLAN CLIMAT .....    | 2  |
| PLAN D' ACTIONS COMMUNAL .....                              | 4  |
| ANNEXE 1 : DESCRIPTION DES ACTIONS.....                     | 6  |
| Thématique A : améliorer les usages de l'énergie .....      | 6  |
| Thématique B : agir ensemble pour consommer autrement ..... | 13 |
| Thématique C : penser la ville de demain .....              | 19 |
| TABLE DES MATIERES .....                                    | 25 |

\* \* \*